

La Gazette de Parnac

Décembre 2017

Chères Parnacoises, chers Parnacois,

Lors de ce deuxième semestre 2017, le conseil municipal a lancé la réalisation du réseau de chaleur avec une chaudière bois à granules ; ces travaux qui ont pour objectif des économies d'énergie, concernent notre mairie, la salle des fêtes, les locaux de l'école et son logement communal. Les études ont été réalisées par Quercy Energie et le déroulement des opérations par le cabinet d'études Sud Ecowatt. Ces travaux qui nous donnent entière satisfaction tant en termes de délais que de qualité seront terminés début janvier.

D'autres réalisations ont vu le jour lors des derniers mois :

-La dénomination des routes et des rues, ainsi que la numérotation des habitations.

-La réhabilitation de la toiture de la sacristie de l'église St Saturnin et le remplacement des abat-sons.

-Le changement des conduites entre les deux châteaux d'eau ainsi que des travaux conséquents sur ces deux ouvrages.

Des travaux de sécurisation ont été amorcés au carrefour de la RD 23 et de la voie communale 9 ; ceux-ci devraient être terminés dans les prochains jours.

De même, une étude est en cours au niveau du rétrécissement de Massabie afin de faire diminuer la vitesse et de sécuriser cet espace.

En septembre dernier, nous avons mis à la vente l'ancien presbytère ; en effet, la mise aux normes obligatoires aurait engagé la commune dans d'importantes dépenses.

L'année 2017 s'est aussi caractérisée par l'excellence de nombreuses manifestations organisées par nos associations ; merci infiniment à leurs dirigeants et aux nombreux bénévoles qui se donnent sans compter pour leur réussite et l'animation de notre commune.

Malgré un contexte budgétaire qui reste contraint et difficile, en dépit de nouvelles charges qui pèsent sur les communes, l'action municipale se poursuivra avec dynamisme, responsabilité et solidarité.

Au nom du conseil municipal, je souhaite à chacun de vous, ainsi qu'à vos proches et amis, une excellente année 2018.

Bien à vous,

Marc GASTAL
Maire de Parnac

Voie Verte

La création de la voie verte enfin sur les rails !

Les travaux commenceront en 2018 ! Il s'agit de relier Parnac à Soturac, puis Douelle à Cahors et enfin Cahors à Capdenac en reprenant l'ancien tracé du chemin de fer. La communauté des communes de la vallée du Lot et du vignoble est très impliquée dans ce grand projet. Son président Serge Bladinière a indiqué récemment que le maître d'œuvre est en cours de recrutement. Les travaux débiteront sur deux secteurs : Soturac/Puy l'Evêque et Luzech/Parnac jusqu'à la limite de la commune de Douelle. Ce chemin sera pour l'essentiel de la voie Verte et il y aura également des tronçons de vélo route.



Boîte à livres

La boîte à livres doit prochainement trouver sa place à l'entrée de la salle des fêtes, à côté du panneau d'affichage qui sera remplacé. L'ensemble sera réalisé en bois.

Elle pourra contenir des livres pour tous publics. En complémentarité de cet échange de livres se met en place une petite bibliothèque à l'intérieur de la salle des fêtes à partir d'un don fait à la commune de très beaux livres qui pourront être lus et partagés sur place. Pour ce faire des permanences vont être organisées dans le premier trimestre 2018.

Le cadre est posé. Il nous appartient de faire vivre ensemble cette belle activité.

Travaux réalisés

Salle des fêtes :

L'isolation de la salle des fêtes a dû être entièrement refaite. Des stores sont installés sur les grandes baies vitrées de ce bâtiment ainsi que ceux de la mairie.

Les peintures de la grande salle sont en cours de réalisation et les bâtiments pourront être mis à disposition dès le 15 Janvier.



Réseau Chaleur :

Nos bâtiments publics sont très gourmands en énergie électrique. C'est pourquoi il a été décidé d'installer un réseau chaleur alimenté par une chaudière à granules de bois, plus économique et écologique. L'école, la salle des fêtes et la mairie seront dès le mois de janvier chauffés par ce système.

Routes :

Le chemin des cigales à Cels, la placette devant la maison Bonder et la place de l'église de Parnac ont été revêtus d'une monocouche goudronnée.

Un parking de neuf places a été réalisé devant le restaurant « les Jardins ».

Un aménagement a été créé au carrefour entre la rue de la forge et la route du Port de l'Angle afin de sécuriser sa traversée et de réduire la vitesse des véhicules.

Ces travaux ont été réalisés par les agents de la communauté de communes ainsi que la pose des panneaux indiquant le nom des rues.

Eglise St Saturnin :

La toiture de la sacristie a été entièrement refaite, le clocheton latéral a été restauré, les abatsons changés entièrement et de nouvelles gouttières posées.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Ressejac.

Les peintures des grilles et des portails du cimetière sont en cours de réalisation. Le chantier est interrompu pour des raisons climatiques.

Services des eaux :

Les travaux d'aménagement du captage ont été terminés au printemps, concluant ainsi un projet élaboré depuis de nombreuses années.

Le renouvellement des tuyaux les plus fragiles est en cours (environ 500m par an), ainsi que l'installation des compteurs en dehors des maisons.

Vie Municipale...

AVIS DE PASSAGE

du Géomètre du cadastre dans la commune

Mme VILGRAIN géomètre des finances publiques se rendra dans notre commune en janvier 2018 afin de procéder à la mise à jour du plan cadastral.

Cession du Presbytère de l'Eglise St Saturnin

Propriété de la commune ce logement locatif nécessitait (pour être reloué) des travaux de réhabilitation portant, notamment sur l'isolation, l'électricité, le chauffage...

Confronté aux coûts de cette rénovation le conseil municipal a opté pour la cession du bien par délibération en date du 19 Juin 2017. La vente a été réalisée pour un montant de 120 000€ ttc.

Cartes grises et Permis de Conduire

Depuis le 3 Novembre 2017 les services des cartes grises et des permis de conduire sont définitivement fermés au public à la préfecture.

Les démarches doivent désormais se faire par télé-procédure sur le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) : <https://ants.gouv.fr>

Pour les personnes ne disposant pas d'internet il est possible d'être accompagné par la Maison de Services Au Public (MSAP) située à La Poste de Luzech : rue Uxellodunum ouvert du mardi au vendredi 9h-12h/14h-16h et le samedi 9h-12h.

Travaux PROJETS 2018 :

- Rénovation du réseau eau et routier à Caunézil
- Renforcement de l'alimentation de certaines bornes incendies
- Travaux d'aménagement extérieur à la salle des fêtes
- Installation des trois panneaux à destination touristique (en cours de finalisation avec Boissor)

Message du Syded

Lors d'une rencontre de la commune de Parnac avec le syded il est apparu que des efforts sont à faire concernant le tri. C'est pour cela que nous vous rappelons les consignes du syded!
A lire attentivement et à conserver !

Païement de la facture d'eau par prélèvement automatique

Plusieurs personnes ont déposé en mairie une demande de prélèvement automatique pour la facture d'eau. Malheureusement nous n'avons pu donner suite en raison de difficultés liées aux ressources humaines ; nous en sommes désolés.

Nous allons traiter ce dossier avec la trésorerie de Puy l'Evêque en 2018. Si des modifications sont intervenues dans les demandes déjà formulées, merci de nous le signaler. Si c'est une première demande un formulaire est à compléter et à retirer à la mairie si vous ne l'avez déjà en votre possession.

Message de la Factrice

Suite à la géolocalisation, la factrice qui distribue le courrier dans notre commune nous rappelle qu'il est nécessaire de procéder aux changements d'adresse auprès de tous nos correspondants pour faciliter la distribution du courrier.

A NOTER que si tous les numéros ont été attribués quelques plaques sont manquantes et font l'objet d'une commande.

Boîte à Textiles

Donner au lieu de jeter !

Elle est installée dans le bourg près du parking.



Jardins communaux

Parmi nous, tout le monde n'a pas la chance de posséder un terrain pour y pratiquer le jardinage. C'est pourquoi la municipalité propose de mettre des parcelles de terre à disposition des familles souhaitant s'adonner aux plaisirs de cette activité. Pour une participation modeste et le respect d'un règlement élaboré en tenant compte de l'aspect paysager ceux qui souhaitent jardiner pourront ainsi cultiver leurs légumes. Ce projet ne peut se réaliser que si au moins 4 familles sont intéressées. Elles devront se faire connaître avant le 31 janvier 2018 auprès de la mairie de Parnac.



M2i Life Sciences remporte le Prix Pierre Potier 2017

M2i est un groupe industriel Français expert dans les phéromones pour la protection biologique des cultures (notamment la vigne) dont le centre de fabrication est situé à Parnac (locaux de Vinotalie/Côtes d'Olt).

Ce prix prestigieux (créé en 2006 par le ministère de l'économie des finances et de l'industrie) récompense la mise au point et l'optimisation d'un procédé d'accès éco-efficace à l'actif phéromonal du ver de la grappe (Eudémis de la vigne).

Un gain significatif en pureté et productivité a été obtenu si bien qu'il sera possible de traiter dès 2020 avec cette solution, 20 % de la vigne au lieu de 4% actuellement. Le nombre de salariés employés à la fabrication est passé de 3 à 14 depuis l'installation du groupe industriel à Parnac.

Dégâts des sangliers et des blaireaux

Plusieurs dizaines de sangliers ont élu domicile sur le territoire de notre commune. Une rencontre entre la fédération de chasse, les chasseurs, les agriculteurs ainsi que les représentants de la municipalité a permis de définir un plan d'action pour régler ce problème. Des battues ont été organisées et plusieurs sangliers ont été tués. La proximité des résidences rend difficile la pratique de cette chasse et nécessite des mesures de sécurité particulières. La société de chasse de Parnac se mobilise pour protéger nos pelouses et cultures et devra rester vigilante toute l'année.

Les blaireaux prolifèrent dans tout le village. On les voit rarement car ils ne sortent que la nuit. Ils font d'énormes terrassements pour créer leur terrier provoquant des risques pour la stabilité des chemins et des dangers pour les travaux agricoles. Les services départementaux ont été saisis pour organiser le piégeage de ces animaux nuisibles.

Quand la nature est riche en vie animale c'est bien, mais une régulation est nécessaire pour éviter les déséquilibres. Restons vigilants !

Flavescence Dorée: une maladie incurable et dangereuse pour la vigne

La Flavescence Dorée est une maladie de la vigne provoquée par une bactérie sans paroi, un phytoplasme, qui prend de plus en plus d'ampleur dans les vignobles français depuis plusieurs années.

Comme tous les phytoplasmes, la Flavescence Dorée a besoin d'une plante hôte, en l'occurrence la vigne pour vivre et se reproduire. La Flavescence Dorée se déplace de vigne en vigne *via* un insecte vecteur, une cicadelle de la vigne appelée *Scaphoïdeus Titanus*.

La Flavescence Dorée est classée en maladie de quarantaine et sa cicadelle vectrice parmi les nuisibles.

Chaque année, un arrêté préfectoral impose la réalisation de traitements insecticides obligatoires. Pour le Lot, l'ensemble des communes viticoles est concerné par 2 traitements obligatoires.

Les vignes sauvages, présentes sur les bords de Lot et les talus, présentent un grand danger car elles ne sont jamais traitées et abritent parfois des populations très importantes de cicadelles.

L'ensemble du vignoble Lotois est actuellement prospecté et la commune de Parnac a été remarquée par la présence d'un foyer de taille importante.

Les viticulteurs, mais aussi les particuliers possédant de la vigne doivent être extrêmement vigilants vis à vis des symptômes décrits ci-dessous. En cas de doute, ils peuvent contacter : Vincent La Mache (Conseiller Viticole à la Chambre d'Agriculture du Lot au 06 25 76 26 30)

Devant la gravité de cette maladie, une responsabilité collective doit être engagée.

Les 3 symptômes de la Flavescence Dorée (visibles à partir du mois d'août) :

- Les feuilles rougissent (cépages rouges) et se tuilent
- Les rameaux restent verts et ne se lignifient pas (pas d'aoûttement)
- Les grappes sont partiellement ou totalement desséchées





Construction de la route de la Cévenne de Crayssac

Les premiers travaux de la route actuelle remontent peu avant la guerre de 1870. Mr Matone de Saint Projet et Pierre Gelis de Crayssac pour la maçonnerie se virent confier la réalisation de cet important chantier. Le chemin débute à Caïx, serpente sur les flancs de la colline, pour arriver à son sommet qu'il franchit grâce à une percée nommée Col de la Cévenne. Un dénivelé de plus de 117m sur 2.5Km avec une pente moyenne de 5% extrêmement régulière et 52 virages.

Les travaux furent rapidement interrompus suite à une décision du préfet. En effet le 27 mars 1870 le conseil municipal de Parnac adresse au préfet un courrier où il fait observer que les terrains concernés par les travaux appartiennent pour une grande partie aux agriculteurs de Parnac, dont ils exploitent des bois. Ceux-ci protestent et s'étonnent d'être mis devant le fait accompli. Le conseil considère que le projet de construction sur ce site serait très coûteux, qu'il n'est pas nécessaire et crée beaucoup de préjudice. Il considère que l'argent consacré à ce projet serait plus utile à la construction d'un pont au Port de l'Angle à Parnac.

Les travaux cessèrent immédiatement. Mais le 18 Juin 1871 le conseil municipal de Crayssac demande au préfet de faire activer la reprise du chantier. Les travaux reprirent et durèrent une vingtaine d'années. Il fallait tout faire à la main et avoir recours à la barre à mine.

A la difficulté de la réalisation de la Cévenne s'ajoutait la construction de la route depuis le col de Crayssac au bourg. Les travaux furent très onéreux et pénibles aux équipes d'ouvriers.

Durant cette période le pont de Douelle fût construit et le projet de construction du pont au Port de l'Angle reporté pour ne jamais être réalisé.

Finalement la route de la Cévenne de Crayssac outre les services qu'elle rend aux utilisateurs et l'admiration des touristes qu'elle suscite à son point culminant (219 m d'altitude), est comme une signature indélébile sur le front de Parnac.

Yves Lafon

Cette nouvelle rubrique a pour objectif de faire découvrir le patrimoine de Parnac et est ouverte à tous les passionnés.

Faites-nous vos propositions !

Mieux vivre chez soi à la retraite

Comme vous le savez, vivre à son domicile est un souhait souvent exprimé. Certains aménagements peuvent garantir à la fois confort de vie, une meilleure sécurité et une autonomie à long terme. Aussi mieux vaut anticiper et les faire réaliser avant d'en ressentir le besoin.

Aussi en partenariat avec la CARSAT Midi Pyrénées, l'Association SOLIHA LOT organise des Ateliers d'information à destination des personnes de 55 à 75 ans.

Ces ateliers (séances de 2h30) sont ouverts à tous les retraités.

Un minimum de 12 personnes est nécessaire à la réunion

Ils visent à :

- apporter des astuces pour aménager le logement
- présenter des accessoires innovants pour faciliter le quotidien
- informer sur les bonnes pratiques pour sécuriser son espace de vie
- faire prendre conscience de l'intérêt de réaliser des travaux plus conséquents: isolation, chauffage, adaptation au vieillissement
- Informer sur les aides possibles.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire avant le 31 Janvier 2018

La vie associative

SOCIETE DE CHASSE DE PARNAC



La société de chasse de Parnac compte une vingtaine de permis de chasse pour la saison 2017/2018. Elle a le plaisir d'accueillir deux jeunes chasseurs.

Dégâts causés par les sangliers

Cette année les sangliers ont causé de gros dégâts dans les jardins et dans la boucle de Parnac. Pour répondre aux plaintes des parnacois et après la visite de la Fédération départementale des chasseurs du LOT, une réunion a été organisée en présence de représentants de la Fédération, de la Mairie ainsi que des viticulteurs et des chasseurs. Il a été décidé d'organiser des battues régulièrement les week-ends et en semaine si besoin, avec les chasseurs de Parnac et du « Goutal ». Grâce à la mobilisation des chasseurs, 11 sangliers ont été tués depuis le mois de septembre. De nouvelles battues seront organisées jusqu'à la fermeture, fin février 2018.

Prochaines manifestations

Le **concours de belote** aura lieu le **samedi 27 janvier 2018** à la salle des fêtes de Parnac. Inscription à partir de 20h30, une buvette est à disposition. La soirée se finira autour d'une bonne soupe.

Les chasseurs vous invitent également à leur traditionnel **banquet**, qui aura lieu le **samedi 24 février** à la salle des Fêtes. Pensez à réserver votre soirée, cette année il y aura du sanglier au menu ! N'oubliez pas vos couverts.

Le Président de la société de chasse, Didier BONDER et tous les chasseurs vous souhaitent d'excellentes fêtes et vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2018.

Comité des fêtes

2017 fut un grand cru pour le comité. Les diverses manifestations ont connu un franc succès, moules frites, repas choucroute, musicales gourmandes, festi-vendanges ainsi que la traditionnelle fête votive. Nous noterons en particulier le pari réussi de faire venir le célèbre DJ FOU à Parnac le vendredi soir et la présence de 300 convives attablés pour déguster les gigots à la ficelle. Le comité vous remercie pour votre participation tout au long de l'année et pour votre chaleureux accueil lors des aubades.

Lors de l'assemblée générale un nouveau bureau a été élu :

Président : Delrieu Maxime

Vice-président : Soulayres Mathieu

Trésorière : Dexmier Valérie

Trésorière adjointe : Teilhard Sandrine

Secrétaire : Resses Patricia

C'est avec un bilan financier positif que nous vous proposons un programme pour l'année 2018:

-10 février : loto suivi d'un repas

-10 mars : retransmission du match de rugby

France/Angleterre suivi d'un repas (menu à déterminer)

-21 avril : soirée Moules Frites

La fête votive se déroulera les **27, 28, 29 juillet**. Nous aurons le plaisir de retrouver DJ FOU pour une deuxième édition le vendredi soir. Le traditionnel repas sera cette année animé par l'orchestre PAT CRYSPO. Et pour terminer la fête en beauté, un apéro tapas sera proposé accompagné d'une animation musicale. Le comité vous présente ses meilleurs vœux 2018



La vie associative

La Gabare

Dès septembre, La gabare a repris son rythme de croisière : club lecture, ateliers créatifs le lundi après-midi, belote le mercredi soir autour de Pierrot, tarot le vendredi am ...

Nous marchons le mardi après-midi et ponctuellement nous proposons des rencontres culturelles, sorties, voyages, programme que vous pouvez consulter sur notre site : la gabare de Parnac.

Le Conseil d'administration vous invite à son Assemblée générale le vendredi 19 janvier 2018 et vous souhaite à tous de belles fêtes de fin d'année. Que 2018 vous apporte un cocktail de joie et vous donne l'occasion de belles rencontres conviviales sur notre village.

Calendrier des activités de la Gabare pour 2018 :

Vendredi 19 janvier : Assemblée Générale

Samedi 3 février : Soirée Aligot

Samedi 17 mars : Théâtre « Passions et Prairies »

Samedi 7 avril : Rando des 5 clubs à Parnac

Samedi 5 mai : Journée rando-repas-visite à Bergerac.

Du jeudi 31 mai au dimanche 3 juin : Escapade à Royan

Samedi 23 juin : Repas de la St Jean

Début juillet : Sortie patrimoine

Mardi 10 juillet : Rando de nuit

Un mercredi de juillet : Les musicales gourmandes

Début août : Sortie culturelle (festival)

Fin août : Repas des Gabariers

Début septembre: Projet d'un voyage de 5 jours en Normandie

15-16 septembre : Les journées Européennes du Patrimoine

Samedi 13 octobre : "Joce" en concert à Parnac

Samedi 17 novembre : Repas d'automne

Décembre : Conférence sur "les huiles essentielles"

Planning prévisionnel modulable et susceptible d'évoluer.



Festi-Vendanges 2017

La 8^{ème} édition de Festi-Vendanges programmée le 23/09/2017 a connu une fréquentation record. Dès 9h le petit train de Cahors a amené les vendangeurs dans les vignes du château St Sernin, où Anne et Jean-Michel les ont très bien accueillis. Vers midi une dégustation des vins de Cahors produits à Parnac a été très appréciée. C'est plus de 200 personnes qui ont pu profiter du talent des traiteurs installés sur la place du village. Bandas et rouleurs de barriques ont assuré l'animation.

L'après-midi fut consacrée à la visite des chais. D'autres animations furent proposées : initiation à la dégustation, visite du musée de la vigne et du vin, jeux pour enfants, improvisations théâtrales, artisanat d'art...

Le repas du soir, préparé par Mme Francoual de St Germain Bel Air, animé par la Bandas La Pieuvre et Frédéric Daubié fut un grand moment. L'objectif des organisateurs est de faire connaître le métier de vigneron, le vin de Parnac et notre village.

Dès janvier une assemblée générale extraordinaire se tiendra pour définir le programme 2018 et constituer un nouveau bureau. Toutes les personnes souhaitant participer à l'organisation de Festi-Vendanges seront les bienvenues.



Mariage

Laurence Boisseau et Jean-Pierre Berthereau
le 12/08/2017



Naissances

Théo et Gabin Miquel nés le 19 Septembre
2017 de Matthieu Miquel et Emilie Caumont

Erika Andrade née le 4 Novembre 2017 de
Yohann Andrade et Eva De Flotte



Nouveaux arrivants

Mme Jacqueline Escudier (Presbytère)
Mr Tony Bouquet et Mme Maurou Alexandra
(La Barrade)
Mr et Mme Eveno Benjamin et Isabelle et leur
fils Lorenzo (Caunezil)
Mr Vayssieres Maxime (Caunézil)



Décès

Mr Capmas André décédé le 20 Septembre
Mr Desprat Michel décédé le 15 Octobre
Mr Praneuf René décédé le 13 Décembre

*Monsieur Le Maire, les
adjoints, les conseillers
municipaux et
l'ensemble du personnel
vous souhaitent une
excellente fin d'année et
de joyeuses fêtes.*



- Vendredi 19 Janvier :** Assemblée générale de la Gabare
- Vendredi 26 Janvier :** Vœux du maire suivis d'un apéritif dinatoire offert
- Samedi 27 Janvier :** Concours de Belote organisé par les chasseurs et le comité des fêtes
- Samedi 3 Février :** Repas Aligot organisé par La Gabare
- Samedi 10 Février :** Loto suivi d'un repas organisés par le comité des fêtes
- Samedi 24 Janvier :** Banquet des chasseurs
- Samedi 10 Mars :** retransmission match suivi d'un repas organisés par le comité des fêtes
- Samedi 17 Mars :** Soirée Théâtre « Passion et Prairie » organisée par la Gabare
- Samedi 7 Avril :** Rando des 5 clubs organisée par la Gabare
- Samedi 21 avril :** Soirée Moules/Frites organisée par le comité des fêtes
- Samedi 23 Juin :** Repas de la St Jean (La Gabare)

**Service de transport collectif au Marché de
Luzech**

Commune de PARNAC - 05.65.20.12.94



Gratuit, le transport est assuré tous les mercredis
matin et le circuit est défini en fonction des
demandes reçues en mairie de Parnac.
DEPART PARNAC 10H30 /RETOUR LUZECH 11H30

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi de 9h à 12h
Jeudi et Vendredi de 13h30 à 16h30

TEL 05.65.20.12.94 MAIL : mairie@parnac.fr

Retrouvez toutes les informations sur notre site parnac.fr

Mes consignes de tri

Trier, c'est remettre les choses à la bonne place. En plus ici, c'est simple comme "bonjour" ! En suivant les consignes de cette page, vous ne jetez pas, vous triez, vous recyclez, vous valorisez.

EMBALLAGES EN VERRE UNIQUEMENT



Bouteilles, pots et bocaux vides, sans bouchon ni couvercle



EMBALLAGES EN CARTON, MÉTAL, PLASTIQUE + Tous les PAPIERS



Briques et boîtes, canettes, boîtes de conserve, aérosols, barquettes, bouteilles et flacons



Journaux, revues, prospectus, enveloppes, feuilles, etc...



VÊTEMENTS, LINGE ET CHAUSSURES



Pensez à la borne à textiles !

DÉCHETS DE JARDIN ET DE CUISINE



Pensez au composteur !

DÉCHETS ÉLECTRIQUES VOLUMINEUX OU DANGEREUX



Pensez à la déchetterie !



***CHEZ NOUS** les plastiques se recyclent tous !



Flacons, bouteilles, tubes



Pots, boîtes barquettes

Le POLYSTYRÈNE c'est aussi du plastique !

Assiettes et gobelets



Barquettes, cales d'emballages



Sachets, films